

Autorité et obéissance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **90 (1961)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour une réunion de parents

Autorité et obéissance

Problème important pour la majorité des *parents*.

Examiner ce problème à la lumière de Nazareth = l'autorité vient de Dieu :
Il leur était soumis...

Un fait : *une crise d'autorité* facile à constater (cf. doléances de parents : il ne m'écoute pas – on n'en peut plus rien faire... etc. – A la limite : « blousons noirs »).

- *L'autorité se perd...* par excès ou par défaut.
 - *par excès* : autoritarisme de certains pères (et de certaines mères) qui méconnaît les lois d'évolution de la psychologie enfantine... et qui aboutit au repliement... aux révoltes... aux fugues...
 - *par défaut* : démission en face des caprices, petites manifestations d'opposition de l'enfant, concessions arrachées facilement après refus timide...
- *L'autorité se maintient*, se renforce même, par les efforts pour rester dans le juste milieu, entre « autoritarisme » et « démission ».

Que faire, pratiquement ?

- *Eviter* tout ce qui tendrait à amoindrir l'autorité :
 - Critiques mutuelles devant l'enfant.
 - Critiques de « l'autre » en son absence et devant l'enfant (conjoint... et aussi curé, maître...).Tendance du père, généralement absent du foyer dans la journée, à se retirer dans sa « tour d'ivoire », à n'intervenir que *trop* rarement.
 - Tendance de la mère à multiplier les réprimandes qui « usent » terriblement l'autorité.
 - Manque d'uniformité ou de régularité dans les attitudes (humeur changeante – l'un autoritaire, l'autre débonnaire...).
 - Réagir devant la désobéissance. Mais intelligemment, judicieusement.
 - Savoir « fermer les yeux » devant les désobéissances sans malice, « spontanées », dues à la légèreté.
 - Mais savoir aussi éviter la prise d'habitudes de désobéissance à partir de cette attitude « bon enfant » tendant à la faiblesse.
 - Savoir exiger... et tenir bon devant les essais de résistance active ou passive.
- *Former* surtout l'enfant à l'obéissance voulue, consentie, aimante.
Pour cela, s'efforcer de créer au foyer un « climat épanouissant » :
 - *de confiance* (savoir expliquer, quand c'est nécessaire, le pourquoi de telle demande, de tel ordre).
 - *de calme* (ne pas toujours exiger une exécution immédiate : donner le temps de la réflexion ; à mesure que l'enfant grandit, l'amener à assumer sa liberté sans en abuser, à subordonner ses activités à l'autorisation préalable).
- Avoir souvent recours au Seigneur : « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire...* »